

Ordination diaconale Eric, Hugues et René-Paul, ND de Bourg le 29 octobre 2022
Lectures : Ph 1, 18b-26 ; Ps 41 ; Actes 6, 1-8 ; Luc 14, 1.7-11)

Qu'est-ce qu'un diacre ? Le diaconat est encore un tout jeune ministère, puisque cela ne fait que 50 ans qu'il a été rétabli dans nos diocèses de France. On peut donc affirmer que nous n'en sommes encore qu'aux balbutiements. De ce fait, on éprouve des difficultés à visibiliser ce ministère, et on demeure somme toute quelque peu embarrassés pour énoncer les contours précis de ce ministère qui peut dans les faits épouser des formes très variées.

Il est révélateur de noter qu'assez spontanément bien des gens définissent le diacre en disant ce qu'il n'est pas : ils affirment en effet qu'il n'est ni une sorte de super enfant de chœur, ni une sorte de vicaire paroissial, corvéable à merci. Les plus savants préciseront que le diacre n'exerce pas un ministère pastoral et qu'à ce titre il doit être clairement distingué du ministère épiscopal et du ministère presbytéral.

Mais il n'aura échappé à personne que nul ne peut être ordonné prêtre ou évêque sans avoir d'abord été ordonné diacre. J'aime à rappeler que l'ordination diaconale ne constitue pas pour les évêques et les prêtres une simple étape de parcours qu'ils pourraient vite oublier. En effet, ils demeurent diacres à vie : la configuration au Christ Serviteur est fondamentale, et doit être constamment travaillée, sinon l'exercice de l'autorité pastorale risque d'être dévoyé et exercé de manière mondaine.

Car, fondamentalement, être ordonné diacre, c'est être ordonné au service. C'est d'ailleurs ce que signifie le terme grec *diakonos*, traduit par le mot *diacre* : ce terme désigne en effet un serviteur. Être ordonné diacre, c'est recevoir la mission de signifier à tous les baptisés que nous sommes un peuple de serviteurs parce qu'intimement unis au Christ Serviteur par notre baptême. Sans doute convient-il d'ajouter que les diacres ont particulièrement à signifier les caractéristiques du service évangélique.

On l'oublie trop fréquemment, ce service se déploie en 2 directions indissociables et complémentaires : le service de Dieu et le service du prochain. Le service de Dieu, c'est le service de la louange. Il s'agit de rendre à Dieu ce qui est à Dieu et de le louer pour ses bienfaits. C'est un acte de gratuité, répondant à la gratuité. C'est un acte de reconnaissance.

Quant au service du prochain, il doit être gratuit, inconditionnel et universel afin de signifier clairement l'absolu de l'amour que Dieu porte à toute créature humaine. C'est pourquoi les diacres reçoivent fréquemment une mission au service des populations les plus défavorisées : telles les personnes malades ou handicapées, les personnes détenues, les personnes à la rue et les migrants, etc.

Le diacre doit signifier à tout baptisé et particulièrement à ceux qui, en plus, sont ordonnés au presbytérat et à l'épiscopat, que nous sommes unis au Christ Serviteur et que nous avons pour mission de servir comme lui. En effet, le Christ donne sans rien attendre en retour. Il ne conditionne aucunement le don qu'il fait de lui-même. Lorsqu'il sert, il prend le risque de n'être pas accueilli, mais plus encore celui d'être incompris, rejeté, maltraité, et conduit jusqu'à la mort violente. Tel est celui que nous servons, celui que nous avons à imiter.

Les lectures bibliques de ce jour nous offrent quelques repères supplémentaires. **La première lecture** nous signifie clairement l'objectif du service : il importe avant tout que le Christ soit annoncé. Pour atteindre cet objectif peu importe que je meure ou que je vive, affirme saint Paul.

L'essentiel, précise-t-il, c'est que le Christ soit glorifié dans mon corps. C'est-à-dire que le concret de mon existence témoigne de l'amour divin qui nous précède et ne nous abandonne jamais. N'oublions pas que le premier diacre, saint Etienne, est mort martyr. Et bien d'autres également, comme saint Laurent.

Quant à **la deuxième lecture**, qui nous rapporte l'institution des diacres, elle nous indique que le but de cette institution, c'est, d'une part, que personne ne se trouve délaissé au sein de la communauté ; et, d'autre part, que les apôtres soient déchargés de ce qui ne constitue pas le cœur de leur mission première. Il est intéressant de noter le fruit de cette institution. Lorsque chacun est à sa place, « *la Parole de Dieu est féconde* » et le diacre *Etienne, rempli de la grâce et de la puissance de Dieu, accomplit parmi le peuple des prodiges et des signes éclatants*. Autrement dit, lorsque chacun accomplit ce pour quoi il est appelé et envoyé, il y a une harmonie au sein du Corps ecclésial et cela porte du fruit pour le bien de tous. L'Esprit Saint ne trouvant pas d'obstacle à son action dans le cœur des croyants, l'œuvre de Dieu se déploie et la Bonne Nouvelle se trouve annoncée à tous.

Enfin, **l'Évangile** nous met en garde contre la propension que nous avons tous à chercher la 1^o place, plutôt que de nous placer à la dernière. Or nous avons à laisser Dieu agir : car c'est lui seul qui peut nous élever. Vous aurez compris que lorsque Jésus annonce : « *Quiconque s'élève sera abaissé ; qui s'abaisse sera élevé* », il parle d'abord de lui-même.

Car, au fond, on peut décrire toute la vie de Jésus comme une descente : « *Il n'a fait que descendre : descendre en s'incarnant, descendre en se faisant petit enfant, descendre en obéissant, descendre en se faisant... pauvre, délaissé, exilé, persécuté, supplicié, en se mettant toujours à la dernière place* », écrivait saint Charles de Foucauld (*Voyageur dans la nuit*, 208).

De fait, nous constatons que le Fils de Dieu ne s'attribue pas la 1^o place. Il s'abaisse lui-même en prenant la condition de créature. Il s'abaisse en acceptant d'être compté parmi les pécheurs. Et s'abaisse même jusqu'à être condamné et exécuté comme un malfaiteur. Il s'abaisse dans l'abandon, jusqu'à être mis au tombeau.

Vous remarquez que, ce faisant, il laisse agir le Père. Celui-ci lui envoie l'Esprit Saint, lequel le relève d'entre les morts et le fait monter au plus haut des cieux. Comme le dit saint Paul dans l'épître aux Philippiens : « *Dieu l'a exalté : il l'a doté du Nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse au ciel, sur terre et aux enfers, et que toute langue proclame : « Jésus Christ est Seigneur » à la gloire de Dieu le Père* » (Ph. 2, 9-12)

Aussi, comme l'explique fort bien sainte Thérèse de Lisieux, le progrès spirituel ne consiste pas à gagner quelque chose, mais au contraire, à tout perdre ! Il ne s'agit pas de monter, mais de descendre ! « *Je vois bien que vous vous trompez de route - déclare-t-elle un jour à une novice - Vous voulez gravir une montagne, et le bon Dieu veut vous faire descendre : il vous attend en bas de la vallée fertile de l'humilité.* »

Voilà finalement ce que, par l'exercice de leur ministère, les diacres ont à rappeler constamment à toute l'Église et à toute l'humanité ! Ils ont à illustrer très concrètement par leur vie et leur ministère la recommandation de saint Paul dans la lettre aux Ephésiens : « *Ne soyez jamais intrigants ni vaniteux, mais ayez assez d'humilité pour estimer les autres supérieurs à vous-mêmes. Que chacun de vous ne soit pas préoccupé de ses propres intérêts ; pensez aussi à ceux des autres. Ayez en vous les dispositions qui sont dans le Christ Jésus* » (Ephésiens 2, 3-5).

+ Pascal ROLAND